

L'URIOPSS VOUS



AGIR POUR TOUS,
ÊTRE PROCHE
DE CHACUN



Alors et maintenant ? Décider pour avancer

Le 5 décembre 2024 semble déjà très loin pourtant la démission du gouvernement a plongé la France dans une situation inédite. Aucun budget pour 2025 n'a été adopté, laissant des perspectives floues et incertaines pour l'avenir. Une loi spéciale viendra tout juste prolonger le budget 2024, mais ce palliatif menace gravement les secteurs clés des solidarités et de la santé. Les besoins sont pourtant clairement identifiés et les solutions connues. Malgré cela, l'inaction persiste, paralysant les projets, fragilisant les acteurs de terrain, et retardant les réponses indispensables face aux défis sociaux et sanitaires. Pendant ce temps, associations, fondations et mutuelles continuent d'assumer leurs responsabilités, montrant chaque jour leur créativité et leur engagement.

Pendant ce temps, associations, fondations et mutuelles continuent d'assumer leurs responsabilités, montrant chaque jour leur créativité et leur engagement. Mais leurs capacités atteignent leurs limites. Les fonds propres s'amenuisent, des services ferment, et les délais d'accompagnement s'allongent, au détriment des personnes les plus vulnérables.

Alors et maintenant ? Devons-nous nous résigner ou agir pour redresser la situation ? Le réseau UNIOUSS-URIOPSS a fait son choix : porter haut et fort la voix de ses adhérents, alerter sur les réalités du terrain, et proposer des solutions concrètes pour répondre aux besoins des plus fragiles. Dans ce contexte, le réseau propose aux parlementaires des amendements pour 2025.

Il est impératif de répondre à l'urgence d'un secteur en crise, en particulier pour les hôpitaux, les EHPAD et les services à domicile. Le financement des structures doit être réaligné sur leurs besoins réels, notamment en rendant opposables les conventions collectives et en compensant intégralement les mesures salariales en particulier les dernières mesures pour les « oubliés » du Ségur.

Nous devons également renforcer les actions de prévention, abolir les barrières d'âge, et avancer enfin vers une prestation universelle d'autonomie. Par ailleurs, maintenir et consolider l'Aide Médicale d'État est une priorité absolue. Ce dispositif essentiel, qui concerne 55 % des bénéficiaires en Île-de-France, garantit un accès aux soins pour les plus précaires. L'Uriopss Île-de-France s'engage fermement dans cette défense et propose des pistes pour rendre ce dispositif encore plus efficace, dans un esprit à la fois humanitaire et de santé publique. Nous continuerons d'entendre et de défendre la voix des plus vulnérables en protection de l'enfance.

Enfin, les politiques publiques doivent impérativement s'inscrire dans une logique pluriannuelle, avec des moyens adaptés et pérennes. L'année 2025 marquera les anniversaires de deux lois majeures : celle de 2005 sur l'égalité des droits des personnes handicapées, et celle de 2015 sur l'adaptation de la société au vieillissement. Ces jalons doivent être des sources d'inspiration pour des politiques ambitieuses et structurantes, capables de répondre aux enjeux actuels et futurs.

Alors et maintenant ? Il est temps d'agir pour bâtir un avenir solidaire, où les moyens et les ambitions seront enfin à la hauteur des besoins. Que 2025 soit une année de renouveau, et que cette fin d'année 2024 soit pour chacun un moment d'espoir et d'engagement collectif.

Brigitte Vigroux, présidente de l'Uriopss Île-de-France